

La coréférence dans la narration, première partie

par
Lorraine Pepin, Ph.D.
Professeure, Université du Québec à Rimouski

Le présent article fait suite à « La cohérence textuelle dans la narration : contexte de la recherche et méthodologie », publié à l'adresse URL

http://www.uqar.qc.ca/education/departement/pepin_lorraine.asp

Il rapporte une partie des résultats d'une étude où nous avons analysé les défauts de cohérence d'un corpus de narrations rédigées par des élèves québécois de la troisième année secondaire.

Cet article est consacré à la coréférence. Il s'applique d'abord à définir le procédé, puis à décrire et illustrer une partie des catégories et sous-catégories des défauts de coréférence qui ont été analysés. Le reste des catégories et sous-catégories de ce type de défauts fera l'objet d'un prochain article.

Définition de la coréférence

La coréférence est un procédé de reprise de l'information¹ qui contribue à la cohérence du texte en indiquant au lecteur que l'on continue à parler de la même chose, d'une phrase² à une autre.

La coréférence met en relation deux termes : un substitut et son antécédent. Comme ces deux termes réfèrent à la même réalité, on dit qu'ils coréfèrent, d'où le nom du procédé.

En voici des exemples. Les substituts y sont soulignés et les antécédents, mis en caractères gras.

¹ L'ensemble de procédés qu'est la reprise de l'information a été originellement décrit sous le nom de « récurrence » par Irina Bellert dans : Bellert, Irina (1970). On a condition of the coherence of texts. *Semiotica*, 4, 335-363.

² Les phrases dont il sera question dans le présent article sont les phrases dites graphiques, c'est-à-dire celles commençant par une majuscule et se terminant par un point ou l'équivalent, et non pas les phrases dites syntaxiques, autrefois appelées « propositions ». Par exemple, l'ensemble « Hugo s'est acheté une bicyclette parce qu'il veut se mettre en forme. » est une phrase graphique composée de deux phrases syntaxiques.

- (1) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Il veut se mettre en forme.
- (2) Hugo s'est acheté **une bicyclette**. Ce moyen de transport est très écologique.
- (3) **Hugo s'est acheté une bicyclette**. La transaction a eu lieu hier.

Ces exemples illustrent des cas où la coréférence peut être dite « directe » (ou totale), puisque les deux termes désignent strictement la même réalité.

Mais l'on peut également inclure dans la coréférence des cas où le substitut réfère à une partie seulement de l'antécédent. On parlera alors de coréférence « indirecte » (ou partielle).

Exemples :

- (4) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Sa santé s'améliorera grandement. Son cœur...
Ses muscles...
- (5) Hugo s'est acheté **une bicyclette**. Le dérailleur a quinze vitesses. Les freins... Les roues...

Dans (4), « Sa santé », « Son cœur » et « Ses muscles » réfèrent indirectement, mais très clairement, à Hugo, puisque l'on y entend distinctement « La santé de Hugo », « Le cœur de Hugo », « Les muscles de Hugo ». Dans (5), semblablement, les parties de la bicyclette que sont « Le dérailleur », « Les freins » et « Les roues » continuent de référer à la bicyclette dont il avait été question précédemment.

Dans la coréférence, le substitut et l'antécédent réfèrent donc à la même réalité, que ce soit de manière directe ou indirecte (totale ou partielle).

Une autre caractéristique essentielle de la coréférence est que le substitut ne peut être interprété que par rapport à son antécédent.

Ainsi, la phrase « Il veut se mettre en forme », dans l'exemple 1, demeurerait en partie incompréhensible sans le contexte qui contiendrait l'antécédent du substitut « Il », c'est-à-dire sa clé d'interprétation. Sans ce contexte, l'interlocuteur demanderait immédiatement « De qui parlez-vous? Qui donc veut se mettre en forme? ».

C'est que les substituts contiennent des marqueurs de coréférence qui signalent expressément au lecteur que ce dont il est question est de l'information connue, ancienne, déjà donnée dans le contexte linguistique antérieur. Ils constituent des signaux, des traces de continuité entre les phrases d'un texte, lesquelles traces aident le lecteur à reconnaître l'unité, la cohérence thématique du texte.

Ces traces (ou marqueurs de coréférence), que l'on retrouve dans les substituts, sont essentiellement des pronoms de la troisième personne ainsi que des déterminants définis (le, la, les, l'), démonstratifs (ce, cette, ces) et possessifs de la troisième personne (son, sa, ses, leur, leurs).

Il est donc possible de définir deux grandes catégories de substituts, dont la seconde est subdivisée en trois sous-catégories :

1. La pronominalisation
2. La définitivisation
 - 2.1) Définitivisation simple
 - 2.2) Définitivisation avec substitution lexicale
 - 2.3) Définitivisation avec dérivation lexicale³

La pronominalisation est l'utilisation d'un pronom substitut pour remplacer un élément de la phrase antérieure (ex. 6) ou la phrase tout entière (ex. 7).

(6) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Il veut se mettre en forme.

(7) **Hugo s'est acheté une bicyclette.** Cela a eu lieu hier.

La définitivisation est l'utilisation d'un déterminant défini, démonstratif ou possessif de la troisième personne. On peut distinguer la définitivisation simple, la définitivisation avec substitution lexicale et la définitivisation avec dérivation lexicale.

La définitivisation simple est l'utilisation d'un déterminant défini (ex. 8) ou démonstratif (ex. 9) avec un terme de la phrase antérieure.

(8) Hugo s'est acheté une bicyclette et **un casque protecteur**. Le casque est bleu.

(9) Hugo s'est acheté **une bicyclette**. Cette bicyclette est une aubaine à tous les points de vue.

La définitivisation avec substitution lexicale est l'utilisation d'un déterminant défini (exemples 10 et 13) ou démonstratif (exemples 11 et 12) avec un substitut lexical (synonyme ou terme générique, par exemple) d'un terme de la phrase antérieure (ex. 10, 11, 12) ou de la phrase tout entière (ex. 13).

(10) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Le jeune homme...

(11) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Ce nouveau retraité...

(12) Hugo s'est acheté **une bicyclette**. Ce moyen de transport...

(13) **Hugo s'est acheté une bicyclette.** La transaction a eu lieu hier.

La définitivisation avec dérivation lexicale est l'utilisation d'un déterminant défini ou possessif de la troisième personne avec une partie de l'antécédent.

(14) **Hugo** s'est acheté une bicyclette. Sa santé s'améliorera grandement.

(15) Hugo s'est acheté **une bicyclette**. Le dérailleur est de conception italienne.

On pourra inclure à ces catégories les GN elliptiques, lesquels réfèrent éminemment à un antécédent, comme dans « Deux garçons... Le petit... Le grand... », un exemple qui pourrait être assimilé à un cas de définitivisation avec dérivation lexicale.

³ Les définitivisations avec dérivation lexicale peuvent être elliptiques. Exemples : « Deux garçons... Le premier (garçon)... Le second (garçon)... »; ou « L'un (des garçons)... L'autre (garçon) »; ou « Le plus grand (des garçons)... L'autre... »; ou « Le grand (garçon)... Le petit... »; ou « ... trois fils. L'aîné (des fils)... Le cadet (des fils)... Le benjamin (des fils) ».

On pourra accepter également, parmi les manifestations de coréférence, les GN elliptiques qui n'utilisent pas la définitivisation, comme dans « Deux garçons... Un autre... », même si le recouvrement d'identité entre le substitut et l'antécédent se fait plus lâche. On obtiendra alors un continuum, une gradation dans l'expression de la coréférence, allant de l'identité stricte entre les deux termes de la coréférence (« Deux garçons... Ils... ») à une parenté étroite (« Deux garçons... Leur santé... ») ou plus lâche (« Deux garçons... Un autre... »).

Le phénomène le plus important de la coréférence reste que l'un de ses termes, le substitut, constitue une trace, un signal, un marqueur de reprise d'un antécédent. Les couples antécédents-substituts forment alors la trame thématique⁴ du texte, c'est-à-dire le fil conducteur qui aide le lecteur à reconnaître l'unité thématique du texte.

Par conséquent, la coréférence doit faciliter la lecture et non pas être une énigme à résoudre.

Or, paradoxalement, l'application des procédés de la coréférence (dont la pronominalisation et les diverses définitivisations) est complexe, car elle exige la prise en compte (consciente ou non) d'une foule de facteurs et de conditions qui favorisent ou pas la reconnaissance de l'antécédent.

Nous avons déjà décrit plusieurs de ces facteurs et conditions à travers l'analyse de défauts de coréférence dans des textes argumentatifs⁵. Voici maintenant les résultats d'une analyse semblable, mais effectuée à partir de textes narratifs, cette fois, lesquels offrent des contextes de coréférence plus complexes que les argumentations et révèlent une plus grande variété et richesse de cas, pour une meilleure compréhension de la coréférence et des processus cognitifs sous-jacents à la pratique de ce procédé. Rappelons que les narrations analysées proviennent d'un corpus de contes rédigés par des élèves de la 3^e Secondaire (14 ans).

Défauts de coréférence dans la narration

Nous présenterons d'abord l'ensemble des catégories qui ont été constituées, puis le détail de chacune, avec les sous-catégories et les exemples qui les illustrent.

L'ensemble des catégories de défauts de coréférence narrative est exposé au tableau 1. Plusieurs de ces catégories reçoivent des subdivisions, mais celles-ci ne seront dévoilées qu'au moment de décrire chaque catégorie à tour de rôle.

⁴ Outre la trame thématique, on reconnaîtra aussi, dans un texte cohérent, la trame logique, la trame temporelle ainsi que la trame spatiale.

⁵ Voir surtout : Pepin, Lorraine (1998). *La cohérence textuelle, l'évaluer et l'enseigner*. Laval : Groupe Beauchemin éditeur, 128 pages.

Tableau 1
Catégories de défauts de coréférence, procédés en cause et nombre de défauts classés dans chaque catégorie et procédé

| Catégorie | Procédé en cause | |
|---|-------------------------|-------------------|
| | Pronominalisation | Définitivisation |
| Antécédent absent N = 35 (22%) | N = 6 | N = 29 |
| Omission de la coréférenciation N = 12 (8%) | N = 10 | N = 2 |
| Mauvais choix du déterminant définitivisant N = 4 (3%) | ne s'applique pas | N = 4 |
| Défauts liés aux formes spécialisées de la coréférence N = 3 (2%) | N = 3 | ne s'applique pas |
| Antécédent trop éloigné N = 45 (28%) | N = 43 | N = 2 |
| Antécédent ambigu N = 34 (21%) | N = 27 | N = 7 |
| Substitut imprécis N = 5 (3%) | N = 1 | N = 4 |
| Glissement de genre ou de nombre N = 2 (1%) | N = 2 | |
| Coréférenciation induite entre un indéterminé et un déterminé N = 3 (2%) | ne s'applique pas | |
| Usage maladroit de la cataphore N = 3 (2%) | ne s'applique pas | |
| Autres N = 13 (8%) | données non disponibles | |
| Total N = 159 (100%) | | |

Les statistiques indiquent le nombre des cas qui ont été classés dans chaque catégorie, ce qui procure une bonne indication de la fréquence relative de chacune. Cet ordre de fréquence ne sera cependant commenté qu'à la toute fin de l'étude de la coréférence, soit au terme d'un article à venir (*La coréférence dans la narration, deuxième partie*). Nous présenterons alors de nouveau le tableau 1.

Pour le moment, ce tableau sert de table des matières, en quelque sorte. Les catégories y sont présentées dans l'ordre où elles le seront aussi dans le texte. Comme indiqué également dans ce tableau, les catégories contiennent des défauts liés aux deux grands procédés de coréférence que nous avons définis, soit la pronominalisation et la définitivisation, et c'est ainsi qu'elles seront décrites dans le texte.

Voici donc la description de chaque catégorie et sous-catégorie de défauts de coréférence dans la narration, chacune illustrée par des exemples typiques, et commentée dans le but de découvrir ou d'approfondir les règles d'application de la coréférence ainsi que les processus cognitifs sous-jacents.

Mais exposons d'abord les conventions liées à la présentation visuelle des exemples. Le verbatim (mot à mot) du texte est en italiques, la correction et les autres commentaires, en caractères standards. Une barre oblique indique le lieu interphrastique de la prise en défaut et le défaut lui-même est souligné. Au besoin, les phrases sont numérotées.

Antécédent absent : N = 35

Les substituts, avons-nous déjà dit, ne peuvent être interprétés que par rapport à un antécédent. Plus encore, ils sont la marque explicite de l'usage antérieur⁶ de ces antécédents et ils signifient que l'on continue à parler de la même chose que précédemment.

Dans les défauts de la catégorie « Antécédent absent », on a utilisé des substituts sans qu'il n'existe d'antécédents pour les interpréter.

En voici des exemples, d'abord dans la pronominalisation, puis dans la définitivisation, tel qu'annoncé au tableau 1.

Pronominalisation : N = 6

Dans les défauts classés ici, des pronoms substituts n'ont pas d'antécédent, ce qui rend leur interprétation difficile, voire impossible. Dans tous les cas, l'usage d'un pronom de reprise perd son rôle facilitateur dans la reconnaissance de la continuité entre des phrases adjacentes.

(16) *Quelques brigands attaquèrent Aiglrion [Aiglrion est un chevalier]. Le chevalier sortit son épée et trancha la tête de tous ceux qui s'approchaient. / Ils se sauvèrent.*
[Qui le pronom « Ils » représente-t-il? Qui donc se sauvèrent? Sûrement pas « tous ceux qui s'approchaient », puisqu'ils ont eu la tête tranchée. Dire « **Les autres** se sauvèrent » (sous entendu « les autres brigands »), « les autres » étant un GN elliptique dont le nom « brigands » a été effacé.]

(17) *Il se leva et lui dit : « Gloria, je t'ai choisie. Tu devras réussir trois épreuves et tu seras délivrée. / Si tu échoues, tu iras les rejoindre! »*
[Qui Gloria ira-t-elle rejoindre? Ici, le pronom « les » ne peut être élucidé ni dans l'extrait cité, ni antérieurement, si ce n'est de manière très implicite vers le début du texte, où il est vaguement question des habitants du château qui auraient disparu.]

⁶ Dans le présent article, il sera principalement question de la coréférence anaphorique, où l'antécédent précède le substitut, la coréférence cataphorique étant surtout utilisée sur le plan intraphrastique, comme dans « Quand il (substitut) décida de se mettre en forme, Hugo (antécédent) s'acheta une bicyclette ».

Dans les deux exemples cités, un pronom est utilisé sans antécédent. Les deux cas n'ont cependant pas le même degré de « gravité »⁷, car l'un (16) peut être élucidé grâce au raisonnement et l'autre pas (17).

Voici un autre exemple, typique de la narration parce qu'il implique une séquence dialogale, et dont l'intérêt réside dans le rôle de certains marqueurs d'énonciation⁸ dans l'élucidation d'un pronom de reprise.

(18) [Dialogue, marqué par des tirets, entre Clara, qui s'exprime la première, et le chevalier]

- *Sonia m'a dit...*

- *Je veux que...* (Fin du dialogue) / *Et il partit.*

[Dans ce cas, pour interpréter correctement le pronom « il », au moins deux solutions se présentent : 1) renoncer à la pronominalisation et dire : « Et le chevalier partit », ou 2) préciser qui parle; ainsi, on pourra avoir : « Je veux que..., dit le chevalier. Et il partit. »]

Définitivisation : N = 29

La définitivisation, rappelons-le, consiste à utiliser, dans un GN, un déterminant défini, démonstratif ou possessif de la troisième personne pour marquer la reprise d'un élément du contexte antérieur.

Dans les défauts de la présente sous-catégorie, on ne peut pas définitiviser des GN dans un but de reprise, car ils n'ont pas d'antécédent accessible dans le contexte arrière.

Les subdivisions de cette sous-catégorie distinguent les cas selon la correction requise.

2.1. Il faut (ou : on peut) utiliser un déterminant indéfini (un, une, des).

2.2. On ne peut pas utiliser un déterminant indéfini. Il faut préciser les GN définitivisés dans l'énoncé même où ils se trouvent et leur enlever ainsi leur pouvoir coréférentiel.

Voici des exemples de chaque subdivision.

⁷ La notion de « gravité », dans le cas des défauts de cohérence textuelle, devrait référer, d'une part, à la possibilité ou non d'élucider un cas de dyscohérence et, d'autre part, à la somme de travail qui est requise pour y arriver, lorsque cela est possible...

⁸ Les marqueurs d'énonciation réfèrent à la situation de communication : ils indiquent, notamment, qui parle, à qui, quand, où, avec quelle intention. À l'écrit tout particulièrement, le contexte linguistique doit permettre de les interpréter sans ambiguïté.

2.1. Il faut (ou : on peut) utiliser un déterminant indéfini (un, une, des).

(19) *Plus Mike avançait dans la forêt, plus... / Il suivit le sentier jusqu'à...*

[Dire « un sentier », parce qu'une forêt n'a pas qu'un seul sentier. De plus, il n'a jamais été question d'un sentier particulier dans le contexte antérieur. On pourrait également préciser dans la phrase même de quel sentier il s'agit : « Il suivit le premier sentier qu'il vit jusqu'à... ». Dans ce dernier cas, le déterminant « le » perd son pouvoir coréférentiel interphrastique et on n'a plus besoin du contexte d'une phrase antérieure pour interpréter le groupe nominal qu'il détermine.]

En fait, (19) constitue une tentative maladroite de définitivisation avec dérivation lexicale. Le principal empêchement à l'usage du déterminant défini « le », dans la paire antécédent-substitut « la forêt – le sentier », c'est que le substitut n'est pas un composant unique de l'antécédent, c'est-à-dire qu'il n'y a pas qu'un seul sentier dans une forêt comme il n'y a qu'un seul nez dans un visage.

Comparons avec un exemple fictif :

(20) *Plus Mike avançait dans la maison, plus... Il suivit le corridor jusqu'à...*

Dans cet exemple, « le corridor » sera interprété comme étant le corridor, unique, de la maison dont on vient de parler. Le lecteur ne se demandera pas de quel corridor il s'agit.

Voici maintenant un autre défaut de définitivisation avec dérivation lexicale, mais dont l'analyse fera ressortir un autre aspect du procédé.

(21) [Il est question de Céleste et Lancelot] *Un jour, Richard le roi les surprit ensemble. / Pour punir Céleste, il enferma Lancelot dans une cage en plein centre de son labyrinthe.*

[Dire « d'un labyrinthe » (ou, mieux, « d'un labyrinthe sur son domaine », ou « d'un labyrinthe que... » en tout cas, il serait bon de qualifier le labyrinthe, quoique ce ne soit pas essentiel). En effet, le labyrinthe de l'exemple 21 n'a jamais été mentionné antérieurement. Mais surtout, il ne fait pas partie des attributs naturels d'un roi, comme ce serait le cas, par exemple, de son château, son donjon, son trône, sa cour...]

Bref, ce qui ne va pas, dans (21), c'est que le terme « labyrinthe », utilisé dans le substitut, ne fait pas partie du réseau ou champ sémantique de son antécédent « roi ». Or, l'usage de la dérivation exige que le terme dérivé puisse être reconnu comme une partie ou un attribut de l'antécédent. Dans (19), en comparaison, « sentier » faisait partie du champ sémantique de « forêt ». Ce que l'on appelle la contiguïté sémantique, un procédé de cohérence qui joue sur le rappel de traits sémantiques communs entre les termes à relier, devient ici une condition à la définitivisation avec dérivation lexicale.

Voici enfin un dernier exemple, celui-ci n'utilisant pas la dérivation.

(22) *Alors il prend le médaillon magique que lui avait donné le roi. / En le tenant contre le corps du dragon, il cite les mots magiques et le dragon disparaît.*

[Dire « des mots magiques », car il n'a jamais été question de mots magiques, dans le contexte antérieur. On pourrait également conserver le déterminant « les », mais lui enlever son pouvoir coréférent en précisant de quels mots magiques il s'agit, comme suit : « il cite les mots magiques « Abracadabri, abracadabra », et le dragon disparaît ».]

Dans la sous-catégorie de défauts que nous venons de voir, il est possible de corriger un défaut de définitivisation en utilisant un déterminant indéfini (un, une, des), même si ce n'est pas la seule solution, ce qui s'avère impossible dans la prochaine subdivision.

2.2. Il faut préciser les GN définitivisés dans l'énoncé même où ils se trouvent et leur enlever ainsi leur pouvoir coréférentiel.

Dans les défauts de la présente sous-catégorie, comme dans ceux de la sous-catégorie 1, on ne peut pas utiliser de déterminants définitivisants pour pratiquer la coréférence, parce qu'il n'y a pas d'antécédent dans le contexte antérieur.

Pour corriger, on ne peut cependant pas utiliser un déterminant indéfini, comme cela était possible dans la sous-catégorie 1. Il faut plutôt préciser les GN définitivisés dans la phrase même où ils se trouvent et annuler ainsi leur valeur coréférentielle.

Exemples de défauts et analyse.

(23) [Contexte : Le héros est transporté à une autre époque après avoir pénétré dans un vieux coffre. On est à la fin du récit.] *Soudain, il se réveilla chez lui et conclut qu'il y était resté tout le temps qu'avait coulé le sablier. / Depuis, il n'ouvrit plus cette machine à remonter le temps et se rappela...*

[Dire « cette machine à remonter le temps qu'était le coffre » (ou « la machine... qu'était... »). Jamais on n'a parlé, explicitement, d'une machine à remonter le temps dans le contexte antérieur, mais d'un coffre, oui. La solution qui est proposée consiste à enlever son pouvoir coréférentiel à « cette » dans «cette machine à remonter le temps » en précisant dans la phrase même de quelle machine à remonter le temps il s'agit. Par ailleurs, « machine à remonter le temps » est une métaphore qui désigne le coffre, c'est-à-dire une substitution lexicale pour « le coffre ». Une autre façon de corriger le défaut serait alors de mentionner explicitement le coffre dans la phrase antérieure, comme suit : « Soudain, il se réveilla chez lui, dans le coffre, et conclut qu'il y était resté tout le temps qu'avait coulé le sablier. Depuis, il n'ouvrit plus cette machine à remonter le temps et se rappela... ».]

(24) *Cédric vit son père pendant dans le vide! / Mais cet effort avait affaibli le pont.*

[De quel effort s'agit-il? Le lecteur ne peut que faire une hypothèse, sans la moindre certitude qu'elle soit juste tellement le contexte antérieur est imprécis. Dire, par exemple : « Mais l'effort qu'avait fait le père pour se retenir avait affaibli... »]

(25) 1- *Christophe vivait seul dans une grande forêt où tout était calme et sombre.* 2- *Le pauvre homme n'avait jamais pu habiter ni voir un village.* 3- *Son plus grand rêve était de devenir riche et d'épouser une jolie fille.* / 4- *Un jour, alors qu'il s'amusait à jouer avec les animaux, il vit un vieil homme.*

[Dire « les animaux de la forêt », car dans cette tentative de reprise par dérivation lexicale, l'antécédent « forêt » est trop éloigné. De fait, si l'on rapprochait les phrases 1 et 4, le défaut disparaîtrait, comme dans « 1- Christophe vivait seul dans une grande forêt où tout était calme et sombre. 4- Un jour, alors qu'il s'amusait à jouer avec les animaux, il vit un vieil homme ». Un autre réaménagement possible du texte réussirait aussi bien à faire disparaître le défaut. Il s'agirait, tout en laissant les quatre phrases dans leur ordre originel, de changer la position topique (ou syntaxique) du GN « les animaux » dans la phrase 4. Plus précisément, on pourrait amener ce GN en position sujet, comme suit, quitte à modifier quelque peu le sens du texte : « 1- Christophe vivait seul dans une grande forêt où tout était calme et sombre. 2- Le pauvre homme n'avait jamais pu habiter ni voir un village. 3- Son plus grand rêve était de devenir riche et d'épouser une jolie fille. 4- Les animaux étaient ses seuls amis. » Mais peut-être ne serait-on pas certain qu'il s'agisse bien des « animaux de la forêt ». Voici toutefois un dernier exemple de la présente sous-catégorie qui permettra peut-être de consolider l'idée avancée sur l'effet de la position topique (ou syntaxique) dans l'attribution de la coréférence.]

(26) [Le héros s'apprête à voler des fruits]. 1- *Son choix s'était arrêté sur un nouveau marchand qui vendait de gros melons.* / 2- *Il attendit que le marchand ait le dos tourné et se dirigea vite vers le chariot.*

[Dire, par exemple, « le chariot de celui-ci », afin de préciser de quel chariot il s'agit, comme on l'avait fait pour « les animaux de la forêt » dans l'exemple (25). On pourrait également dire « son chariot », une correction impossible pour (25). Mais on pourrait aussi jouer sur la position topique (ou syntaxique) de « le chariot » dans la phrase 2 et obtenir une suite cohérente, comme suit : « 1- Son choix s'était arrêté sur un nouveau marchand qui vendait de gros melons. / 2- Le chariot était vraiment tentant. »]

Les quatre exemples analysés illustrent deux manières de corriger les défauts de la présente sous-catégorie, les deux concourant à préciser des GN définitivisés dans l'énoncé même où ils se trouvent et à leur enlever ainsi leur pouvoir coréférentiel : 1) l'ajout d'une subordonnée, comme dans (23) et (24); 2) l'ajout d'un groupe prépositionnel, comme dans (25) et (26). Les deux sortes d'ajouts sont des compléments du nom et ils rendent possible l'usage de déterminants définis dans un GN (Groupe du Nom) qui n'a malencontreusement pas d'antécédent dans le contexte antérieur.

Mais surtout, ces exemples, comme tous ceux de la catégorie « Antécédent absent dans la définitivisation » contribuent à montrer que le succès de la coréférence par définitivisation repose sur plusieurs facteurs, pris isolément ou en interaction :

- la présence ou l'absence de l'antécédent dans la phrase antérieure, que le substitut reprenne exactement l'antécédent, qu'il en soit un substitut lexical ou un dérivé.
- la contiguïté sémantique (surtout dans les cas de dérivation)
- le fait que le substitut dérivé soit un objet unique de l'antécédent (si le déterminant est au singulier)
- la fonction syntaxique du substitut (ou sa position topique)
- d'autres facteurs, tels les phénomènes de proximité ou d'éloignement, comme on le verra surtout dans d'autres catégories.

Pour sa part, l'analyse de la catégorie « Antécédent absent dans la pronominalisation » a fait ressortir l'obligation absolue de procurer un antécédent dans la phrase antérieure immédiatement adjacente à celle du substitut. D'autres contraintes seront mises au jour au gré des analyses à venir.

Voici maintenant une catégorie de défauts complètement inverse de celle que nous venons de voir, en ce sens que ce sera désormais le substitut qui manquera aux couples antécédent-substitut, et non plus l'antécédent.

Omission de la coréférenciation : N = 12

La catégorie « Omission de la coréférenciation » rassemble les défauts où l'on a malencontreusement choisi de répéter un terme plutôt que de lui substituer un pronom ou un GN définitivisé qui exprimerait la coréférence. Dit autrement, on a omis de pratiquer la coréférence là où on aurait dû le faire. En voici des exemples, dans la pronominalisation et la définitivisation.

Pronominalisation : N = 10

(27) *Alors Guillaume reprit la route. / Cinq lunes passèrent encore avant que Guillaume n'arrive...* [dire : avant qu'il n'arrive].

(28) 1- *Alain...* 2- *Il...* 3- *Soudain, il aperçut une troupe d'éléphants qui venaient dans sa direction.* / 4- *Alain eut peur.* [dire : Il eut peur; ou Le jeune homme eut peur].

(29) 1- *Alors il alla voir un sorcier.* 2- *Le sorcier lui donna des feuilles d'une couleur rougeâtre qui lui permettraient de respirer sous l'eau.* / 3- *Le sorcier lui annonça qu'une fois les feuilles avalées...* [dire : Il]

(30) *Guillaume lui demanda l'anneau magique. / Le dragon lui donna l'anneau magique.* [dire : Le dragon le lui donna]

(31) *Tout de suite, elle prononça une formule magique et se mit à voler au-dessus du labyrinthe. / Puis elle atterrit dans le labyrinthe et...* [dire : Puis, elle y atterrit et...]

Dans aucun des cinq exemples cités le défaut n'empêche la compréhension, mais il la ralentit sûrement. En effet, l'absence de substitut, ou marqueur de reprise, oblige le lecteur à traiter l'information qui n'a pas été remplacée par un substitut comme s'il s'agissait d'une information nouvelle. Au contraire, les substituts soulagent l'attention et permettent de se concentrer sur l'information nouvelle et de mieux l'assimiler.

Les cinq exemples sélectionnés permettent de préciser certains aspects tant du défaut observé que du procédé de cohérence sous-jacent, c'est-à-dire la coréférence pronominale.

Les deux premiers exemples (27 et 28) concernent la répétition d'un nom propre que l'on aurait très bien pu pronominaliser, car il n'y a aucun risque d'ambiguïté. L'effet causé par (28) semble cependant plus déroutant que celui causé par (27). Une hypothèse serait que les phrases 3 et 4 de (28) sont dans la relation logique la plus naturellement attendue du lecteur⁹, c'est-à-dire une relation explicative et que cela accentuerait l'attente parallèle d'une continuité thématique¹⁰, cette fois, laquelle n'est pas suffisamment bien exprimée dans l'exemple fautif, puisque l'on y a omis d'utiliser un marqueur de coréférence.

Les trois autres exemples (29, 30, 31) concernent non pas la répétition d'un nom propre, mais celle d'un GN (groupe nominal) définitivisé (« le sorcier » dans 29; « l'anneau magique » dans 30; « le labyrinthe » dans 31). Or, chacun de ces GN aurait pu être repris avec une meilleure efficacité coréférentielle par un pronom.

S'ils n'ont pas été pronominalisés, c'est peut-être parce qu'ils apparaissent dans des phrases contenant déjà un pronom et que les scripteurs maîtrisent mal les situations où il faut combiner plusieurs pronoms dans la même phrase. Si la combinaison « Il lui annonça », dans (29), paraît relativement simple à exécuter, les autres le semblent un peu moins. On aurait en effet « le lui donna », dans (30), et « elle y atterrit », dans (31). Dans ce dernier cas, en outre, s'ajoute la difficulté probable à pronominaliser un lieu.

En plus de faire ressortir une difficulté probable, chez les scripteurs, à utiliser plusieurs pronoms dans une même phrase et à savoir lequel choisir, les trois derniers exemples illustrent un autre aspect possible de la coréférenciation: les différents procédés de coréférence seraient hiérarchisés, c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas la même valeur, du moins dans une chaîne de reprises. L'exemple 29 suffira à notre démonstration.

⁹ Voir « Deux stratégies complémentaires pour favoriser la cohérence des écrits », à paraître dans les Actes du colloque « De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états », colloque tenu à Poitiers, du 12 au 15 novembre 2009, (parution prévue pour l'automne 2009 sur le site suivant : <http://www.poitou-charentes.iufm.fr/spip.ph>), où nous exposons notre pensée sur deux types d'attentes du lecteur en quête de cohérence : les attentes naturelles et les attentes programmées.

¹⁰ En plus de la continuité thématique, s'expriment aussi les continuités logique, temporelle, spatiale.

Dans (29), la chaîne des reprises, de la phrase 1 à la phrase 3, est la suivante : un sorcier (ph1), le sorcier (ph2), le sorcier (ph3). Or, si « le sorcier » de ph2 constitue un coréférent acceptable de « un sorcier » à la phrase 1, celui de la phrase 3 est perçu comme une répétition et non pas comme une substitution. Pour obtenir une véritable suite coréférentielle, il faudrait utiliser un substitut au substitut. Ainsi, on pourrait avoir la suite suivante : un sorcier (ph1), le sorcier (ph2), il (ph3). Ou encore, à la rigueur : un sorcier (ph1), le sorcier (ph2), ce sorcier (ph3). Comme on le verra, en effet, dans la catégorie « Mauvais choix du déterminant définitivisant », le choix du déterminant, entre le défini (le, la, les) et le démonstratif (ce, cette, ces) n'est pas indifférent au succès de la coréférenciation.

Avant de passer à cette prochaine catégorie, voyons les deux cas trouvés dans « définitivisation » de la présente catégorie « Omission de la coréférenciation ».

Définitivisation : N = 2

(32) *Va dans la forêt et trouve la clé qui ouvrira une de tes six trappes. / Dans une trappe, tu trouveras la carte du labyrinthe.*

[dire : Dans cette trappe (c'est-à-dire celle qui aura été ouverte, comme on le voit confirmé plus loin).]

(33) *Il les emmena tous dans son monde qu'il surnommait « Le monde des petits »... / Dans son monde, seuls les enfants avaient droit de passage.*

[dire : Dans ce monde... (ou : « Là... », un adverbe qui a éminemment valeur de pronom lorsqu'il réfère à un élément du contexte linguistique)]

Ce qu'il faut surtout retenir des défauts liés à l'omission de la coréférenciation, c'est qu'ils tendent à ralentir la compréhension, d'une part, et que l'un des obstacles à la pronominalisation est sans doute la difficulté des scripteurs à combiner plusieurs pronoms dans la même phrase, d'autre part. Également, on a vu que, dans une chaîne de reprises du même thème, une substitution lexicale avec déterminant défini (le, la, les) doit être reprise par un autre procédé coréférentiel, notamment l'usage d'un déterminant démonstratif (ce, cette, ces) ou d'un pronom; il en va sans doute de même pour les dérivations avec déterminants possessifs (son, sa, ses).

La prochaine catégorie tient à la fois de la catégorie « Omission de la coréférenciation » et de la catégorie « Antécédent absent ».

Mauvais choix du déterminant définitivisant : N = 4

Les défauts de la présente catégorie montrent que le choix du déterminant, dans la définitivisation, a une influence sur la plus ou moins grande facilité à reconnaître l'antécédent. Ainsi, les déterminants « le » et « ce » ne sont pas toujours interchangeables dans les GN de reprise (ou coréférents). En voici des exemples.

(34) *Il vit un gros coffre. / Alors il alla voir le coffre de plus près.*

[Dire : **ce** coffre, pour marquer davantage la coréférence; on pourrait également pronominaliser et dire « Il alla **le** voir de plus près », toujours dans le but d'indiquer la coréférence avec la puissance appropriée.]

Afin de trouver une explication au malaise créé par le déterminant « le », dans (34), voyons trois contextes où le même type de déterminant aurait été approprié :

(a) Il vit un coffre et une boussole. Il alla voir **le** coffre de plus près.

(b) Il vit un gros coffre. **Le** couvercle était entièrement recouvert d'algues.

(c) Il vit un gros coffre. **Le** meuble occupait la moitié de la pièce à lui seul.

Dans (a), le substitut représente l'un de plusieurs antécédents possibles dans la phrase antérieure, soit « un coffre et une boussole ». Appelons ce type de cas « le choix ». Dans (b), le déterminant défini accompagne une dérivation (« Un coffre... Le couvercle »), et dans (c), une substitution lexicale (« Un coffre... Le meuble »). Soulignons que ces trois contextes ne sont pas nécessairement les seuls à accepter les déterminants définis dans un GN substitut.

Le prochain exemple de défaut illustre un cas inverse du précédent, où il faut choisir « le » plutôt que « ce ».

(35) 1- *Le sage lui donna un livre et un tapis.* 2- *À l'aube, Roseline reprit la route.* / 3- *Tout en marchant, elle consultait ce grimoire.*

[Dire : le grimoire (ou encore « son grimoire »), car l'objet désigné comme substitut, soit « grimoire », fait partie d'un groupe constitué de plusieurs antécédents possibles, soit « un livre et un tapis », un type de cas que nous avons appelé « le choix » dans l'explication de l'exemple 34. Précisons que « grimoire » peut être considéré comme un substitut lexical de « livre » dans le contexte où c'est un sage (sorte de sorcier) qui donne le livre. Soulignons encore que la distance entre l'antécédent (« un livre », dans la phrase 1) et le substitut (« ce grimoire », dans la phrase 3) n'a pas d'influence sur la perception du défaut, comme il est possible de le constater en rendant contiguës les phrases 1 et 3, et en constatant que le défaut est toujours présent, comme dans « Le sage lui donna un livre et un tapis. Tout en marchant, elle (Roseline) consultait ce grimoire ». Mentionnons enfin que ce type de défaut peut être assimilé à une forme atténuée d'antécédent absent, tout en rappelant que les défauts semblables à l'exemple (34) s'apparentent plutôt à la catégorie « Omission de la coréférenciation ». Ainsi, comme annoncé précédemment, la présente catégorie « Mauvais choix du déterminant définitivisant » tient à la fois de la catégorie « Omission de la coréférenciation » et de la catégorie « Antécédent absent », quoique à un degré de gravité moindre. Nous tenons à le souligner pour suggérer que les différentes catégories de défauts se placent bien davantage sur un continuum où elles partagent des intervalles communs que dans des cases bien délimitées et indépendantes les unes des autres.]

Avant d'aborder la dernière catégorie du présent article, lequel aura une suite intitulée « La coréférence dans la narration, deuxième partie », nous tenons à exposer un cas cité

ailleurs¹¹, qui n'est pas apparu dans le corpus de la présente étude, mais qui devrait faire partie des exemples de la catégorie « Mauvais choix du déterminant définitivisant ». Le voici.

(36) *La plus grande vedette actuelle chantera bientôt en orbite pour le compte de la NASA. / Ce contrat a été signé devant 1 000 journalistes.* [Dire « Le contrat » ou « Son contrat »]

L'importance de cet exemple tient dans le fait qu'il illustre l'une des contraintes fondamentales de l'usage de la définitivisation avec « ce », à savoir que le GN de reprise ainsi définitivisé doit avoir un coréférent dûment mentionné, et pas seulement suggéré, dans la phrase antérieure. En comparaison, les GN « Le contrat » ou « Son contrat », proposés comme correctifs, signifient « Le contrat de la plus grande vedette actuelle », laquelle vedette a été mentionnée explicitement dans la phrase antérieure, ce qui autorise la reprise indirecte (ou partielle) par dérivation lexicale avec déterminants définis (le, la, les) ou possessifs de la troisième personne (son, sa, ses, leur, leurs).

La prochaine catégorie concerne l'usage de ce que l'on peut appeler les formes spécialisées de la coréférence.

Défauts liés aux formes spécialisées de la coréférence : N = 3

Tous les cas de la présente catégorie concernent la pronominalisation. Faut-il dire « Celui-ci »? « Ce dernier »? Est-il plus simple et efficace de choisir « Il »? Observons deux exemples de cette catégorie.

(37) *Roseline... Elle décida d'aller voir Dame Nature pour mettre fin à ce cirque. / Cette dernière lui proposa...* [Dire « **Celle-ci**... ». Le substitut « cette dernière » devrait référer au tout dernier GN de la phrase antérieure et n'être utilisé que pour clarifier une situation potentiellement ambiguë. Mais voici un exemple où le substitut « cette dernière » aurait été approprié : « Roseline décida d'aller voir Dame Nature et sa fille Florence. Cette dernière n'avait que douze ans, mais faisait déjà preuve d'une grande sagesse ». Dans ce cas, ni le pronom « elle », ni le pronom « celle-ci » n'auraient réussi à identifier l'antécédent « Florence » sans ambiguïté. Dans l'exemple fautif (37), en contrepartie, le substitut « cette dernière » ne peut pas être associé à « ce cirque », dernier GN de la phrase antérieure, non seulement à cause de l'incompatibilité de genre, mais aussi parce que le sens l'interdit. Le lecteur est donc forcé de chercher l'antécédent, ce qui contrarie grandement la fonction de la coréférence, qui est de faciliter la perception du lien entre les thèmes, d'une phrase à une autre.]

¹¹ Pepin, Lorraine (1999). Partie III, La grammaire du texte, p. 275-340. In A. Boulanger, S. Francoeur-Bellavance et L. Pepin. *Construire la grammaire*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière, 364 p.

(38) *André... avec sa mère, son père et ses quatre sœurs. / Celui-ci était enjoué...*
[Dire : « Il était enjoué... ». Tout comme « ce dernier », dont il a été question dans l'analyse de l'exemple (37), le substitut « celui-ci » est requis pour prévenir une ambiguïté possible dans l'identification de l'antécédent. Voici un exemple où le choix du substitut « celui-ci » aurait été approprié : « André vivait heureux avec sa mère et son père. Celui-ci était bûcheron sur les terres du roi. » Dans ce cas, « celui-ci » identifie sans ambiguïté le père. Dans l'exemple fautif (37), par contre, « celui-ci » ne réfère pas sans ambiguïté à André. La coréférenciation la plus claire et la plus simple aurait consisté à utiliser le pronom « Il ».]

Dans chacun des exemples cités, en somme, on a compliqué la coréférenciation en utilisant inutilement des substituts réservés à des situations ambiguës.

La suite des catégories et sous-catégories liées à la coréférence sera présentée dans un prochain article intitulé : « La coréférence dans la narration, deuxième partie », à paraître à l'adresse URL suivante :

http://www.uqar.qc.ca/education/departement/pepin_lorraine.asp

Y seront analysées les catégories du tableau 1 (voir plus haut) qui n'ont pas été traitées dans le présent article, soit : antécédent trop éloigné, antécédent ambigu, substitut imprécis, glissement de genre ou de nombre, coréférenciation induite entre un indéterminé et un déterminé, usage maladroit de la cataphore.

Droits d'auteur : comment citer le présent article?

En regard du respect de la propriété intellectuelle, les références au présent article sont permises voire même encouragées en autant que l'auteur et la provenance soient clairement mentionnés. Vous trouverez ci-après la manière d'inscrire le présent article en références ou en bibliographie.

PEPIN, Lorraine (2009). La coréférence dans la narration, première partie. (Format PDF, 16 pages). Adresse URL :

http://www.uqar.qc.ca/education/departement/pepin_lorraine.asp